



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

ADOPTION DU BUDGET

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger :

QUE :

Les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ludger, vous convoquent à une séance extraordinaire qui aura lieu le 18 décembre 2018 à 19 h 30, au 212, rue La Salle, 2^e étage, pour l'étude et l'adoption du budget de l'année 2019.

Les membres du Conseil prendront en considération les prévisions préparées et adopteront les prévisions budgétaires pour 2019.

Lors de cette séance, il sera strictement question que du budget pour la prochaine année.

Toute la population est cordialement invitée à assister à cette séance.

DONNÉ À SAINT-LUDGER,
Ce 4 décembre 2018

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

JULIE LÉTOURNEAU

Directrice générale & secrétaire-trésorière